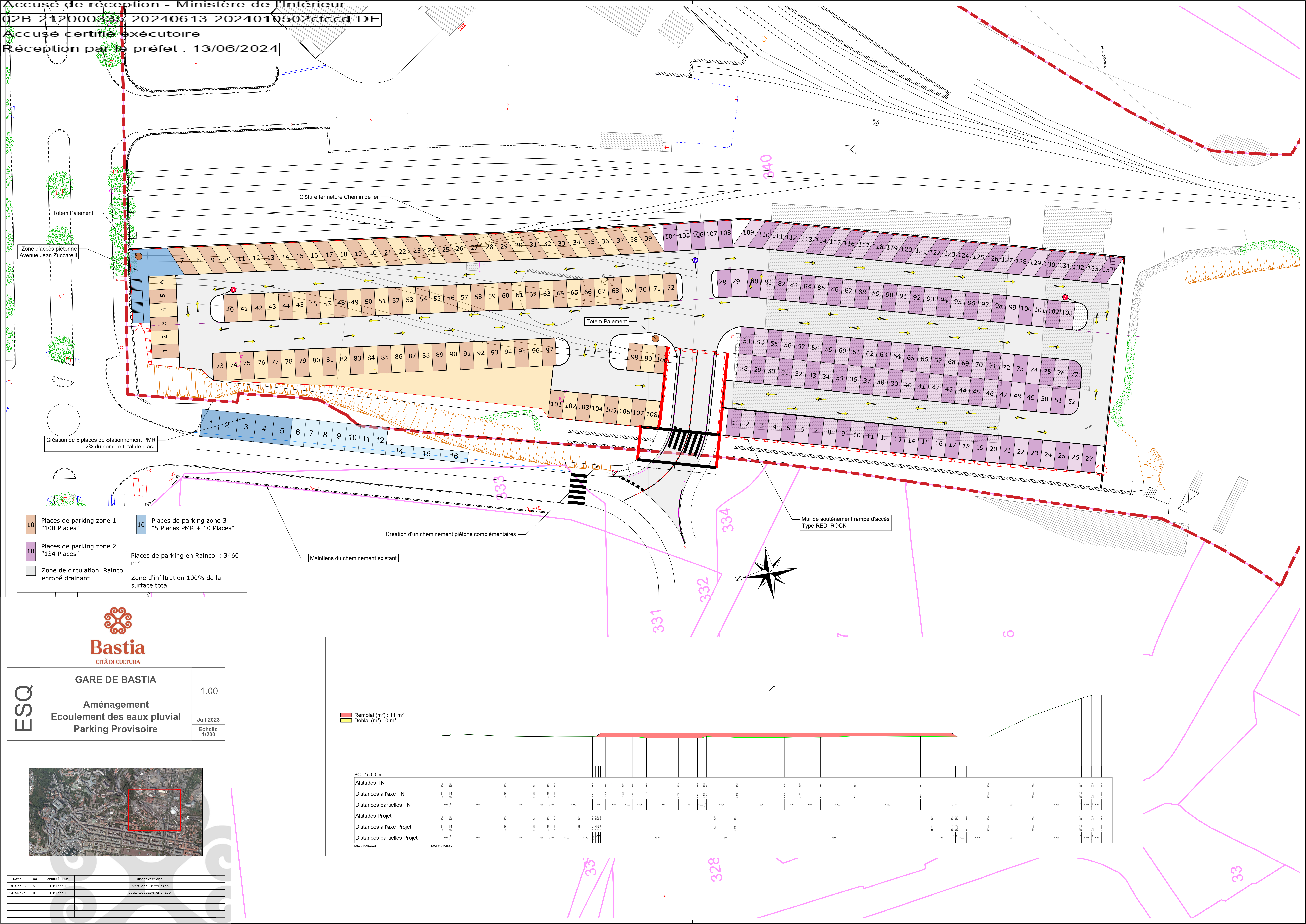




**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Liberté
Égalité
Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Création d'un parking provisoire en vue de la restructuration de l'ensemble immobilier du Cezanne et de satisfaire le besoin en stationnement en coeur de ville.

Le projet définitif prévoit la création d'une nouvelle gare, la réalisation de bâtiments mixtes, d'un parc de stationnement en remettant en perspective cet îlot avec d'autres projets structurants tels que l'aménagement de sites propres pour les bus communautaires, l'extention du tram-train depuis la gare vers Toga.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

21 Personne physique

Nom

Prénom(s)

22 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

31 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

32 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

41 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à créer un parking provisoire de 250 places sur l'ancienne aire de stockage ferroviaire à la gare de Bastia. Le site étant situé sur une zone aléa - forte probabilité d'amiante (étude BRGM 2013), aucun travaux de terrassement ne sera réalisé. En effet, seul un exhaussement de terrain de 30 cm sera entrepris. Lors de travaux de désamiantage et de démolition des hangars, la collectivité de Corse aurait neutraliser la zone avec l'apport d'une couche matériaux (données en cours de vérification). L'accès au parking sera réalisé depuis la rue Marcel Paul, facilitant ainsi la circulation des véhicules vers et depuis le parking.

42 Objectifs du projet

L'objectif du projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie partenariale d'aménagement sur la basse vallée du Fango.

A cet effet et de manière provisoire, il est proposé de réaliser cette aire de stationnement le temps des études définitive du schéma directeur et de la mise en œuvre des premiers travaux d'aménagement définitifs du secteur prévus dans le cadre du PTIC. En effet es opérations structurantes ont ainsi été proposées dans une déclaration d'intentions signée le 26 avril 2021 entre l'Etat, la commune de Bastia et la Communauté d'Agglomération de Bastia et qui précise les engagements et les modalités de mise en œuvre des opérations concernées.

Le Parking pourra :

- Créer une solution temporaire de stationnement pour répondre aux besoins actuels de la population et des visiteurs de la commune de Bastia ,
- Prévoir des mesures d'adaptation pour la transformation future du parking provisoire en une infrastructure permanente.

43 Décrivez sommairement le projet

431 Dans sa phase travaux

Les différentes phase de travaux sont les suivantes :

- Préparation du chantier : Etude Exe, PAQ, DT DICT, PIC, PPSPS, SOGED,...
- Installation du chantier : Mise en place des clôtures de sécurité pour délimiter la zone du chantier, mise en place d'une signalisation appropriée pour avertir les usagers de la présence de travaux.
- Nettoyage de la zone concernée en enlevant les obstacles, les débris, et les végétations indésirables.
- Nivellement du terrain : Utilisation d'engins pour l'exhaussement et aplanir le sol, garantir une surface plane pour le parking.
- Réalisation des murs de soutènement : Construction des murs de soutènement nécessaires pour la création de la rampe d'accès (en sous section 3 fonction des résultats des sondages). Ces murs seront de type Lego "REDI ROCK" afin de garantir la stabilité et la facilité de démontage.
- Aménagement du parking : Installation des espaces en matérialisant 250 places de stationnement. Le choix des revêtements de sol s'oriente vers des sols perméables pouvant faciliter l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol :
 Surface voirie (en bicouche) : 2960 m² (46%)
 Surface tuff : 3460 m² (54%)
- Eclairage : Installation d'un éclairage public (LED) aerien sur massif béton et poteaux bois
- Mise en place des dispositifs de sécurité : Installation des barrières de protection le long de la rampe d'accès et des panneaux de signalisation pour guider les conducteurs. L'opération prévoit une séparation physique entre la zone d'exploitation du chemin de fer et celle du parking.
- Réception du chantier : le parking peut être ouvert au public.

432 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation :

Annnonce de l'ouverture : Informer le public de l'ouverture du parking provisoire et de ses services payants via des panneaux, des annonces médiatiques ou en ligne.

Tarification : Mise en place d'horodateurs solaires

Planification de l'occupation : Mise en place une gestion efficace des emplacements disponibles pour maximiser l'occupation du parking.

Entretien : Assurer l'entretien régulier des infrastructures du parking (clôture, revêtement, éclairage, etc.).

Propreté : Veiller à ce que le parking reste propre et bien entretenu en organisant le nettoyage régulier des zones

Assistance aux usagers : Offrir un service client de qualité en répondant aux questions et en aidant les usagers en cas de besoin.

Planification de la fermeture : Le parking est conçu pour être provisoire, planification de la fermeture du site à la fin de son utilisation.

Rétablissement du terrain : Remettre en état le terrain et les abords du parking avant de quitter les lieux. L'aménagement pensé du parking provisoire permettra un phasage des travaux d'aménagement définitifs.

44 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration de travaux - Mairie

Demande d'autorisation préalable - ABF "Architecte des bâtiments de France"

Permis d'aménager

45 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de parking public y/c voirie	6535 m2
Apport en Matériaux	environ 2000 m3

46 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

47 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

471 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

472 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant / après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Bastia
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :		Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Réception par le préfet : 13/06/2024				Arrêté préfectoral 001611 en date du 22/05/2000
	Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	
	Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Zone tampon Monument historique - Demande d'autorisation préalable a faire
	Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☐	
	Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
	Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Risque radon Aléa probablité forte amiante (source BRGM 2013)
	Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
	Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		☐	☒	
D'un site classé ?		☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Exhaussement d'environ 30cm apport de 2000 m3 de matériaux
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Apport de 2000 m3 y/c structure et chaussée
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Ancien site ferroviaire
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Zone de faible aléa du PPRI Aléa probabilité forte amiante (source BRGM 2013)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Augmentation du trafic routier sur cette zone
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Acitivté ferroviaire
	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Acitivté ferroviaire
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Acitivté ferroviaire
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Eclairage public avec utilisation de LED à faible consommation énergétique
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐
Engendre-t-il des rejets liquides ?		☐	☒	
Si oui, dans quel milieu ?		☐	☒	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Augmentation du trafic Routier / Piétons sur la rue Marcel Paul

62 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

63 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

64 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

65 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Utilisation de matériaux drainant :

Choix de revêtements de sol : Matériaux perméables type tuf sur les zones de stationnement permettant l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol plutôt que son ruissellement vers les égouts.

Éclairage LED :

Utilisation de l'éclairage LED à faible consommation énergétique pour minimiser la consommation d'électricité et les émissions de gaz à effet de serre.

Surveillance et entretien :

Assurer un suivi régulier pour vérifier l'efficacité des mesures mises en place et entretenir les infrastructures de gestion des eaux pluviales pour garantir leur bon fonctionnement.

En mettant en œuvre ces mesures, le parking provisoire peut contribuer de manière significative à la préservation de l'environnement local et à une gestion responsable des ressources hydriques, tout en répondant aux besoins de stationnement de la communauté.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

82 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

⑦ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan des réseaux d'eau pluviales, Eclairage, Incendie	☐
2	Extrait du PLU	☐
3	Extrait du PPRI	☐
4	Arrêté zone bruit et ces annexes	☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Signé électroniquement le 09/08/2023



Signature du (des) demandeur(s)

**Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact****Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire**
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Viale Pierre Guidicelli

Code postal

2 0 4 1 0

Localité

Bastia CEDEX

Pays

Tél

495559555

Fax

Courriel

mairie@bastia.corsica

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Pineau

Prénom

David

Qualité

Technicien

Tél

495559723

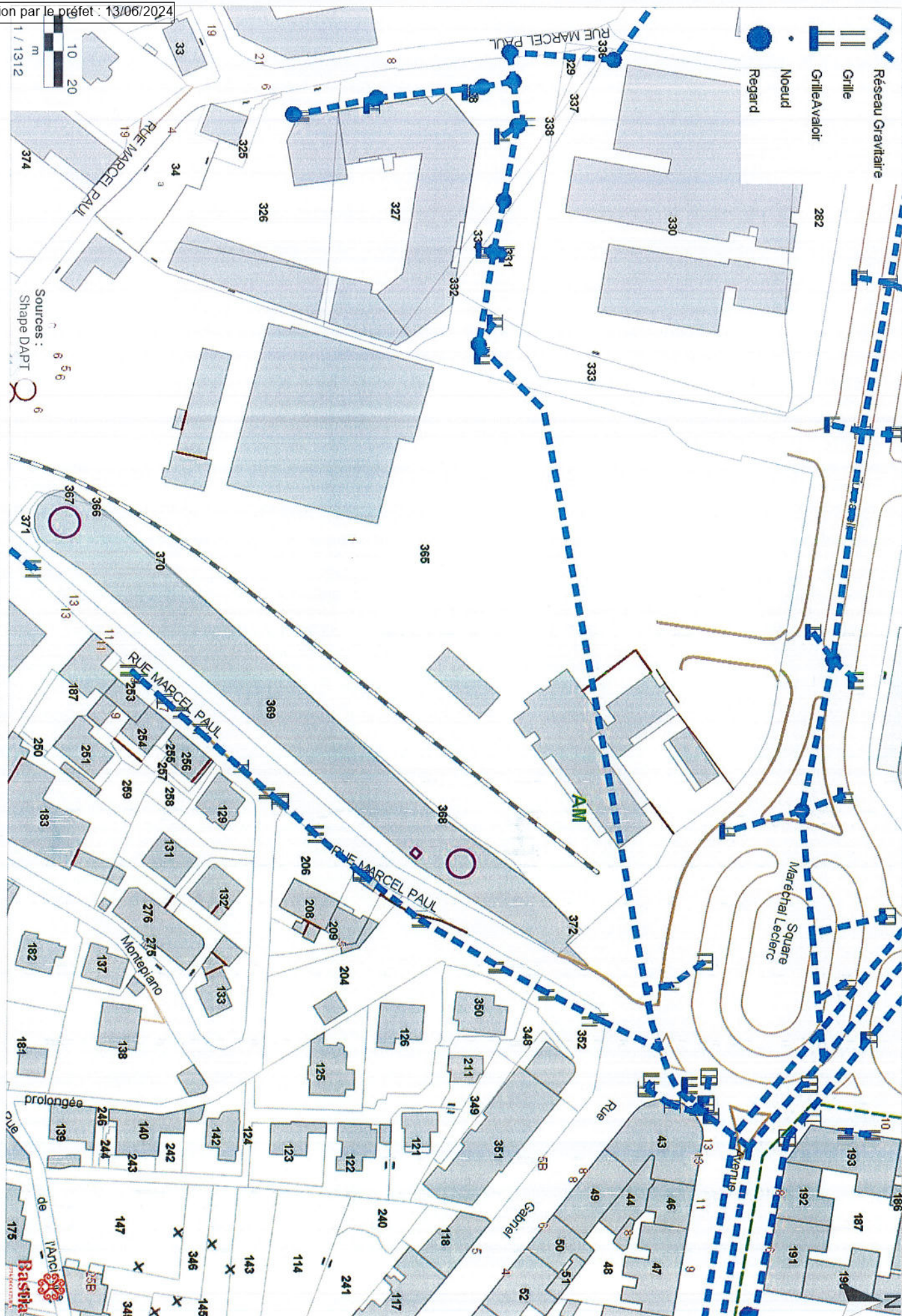
Fax

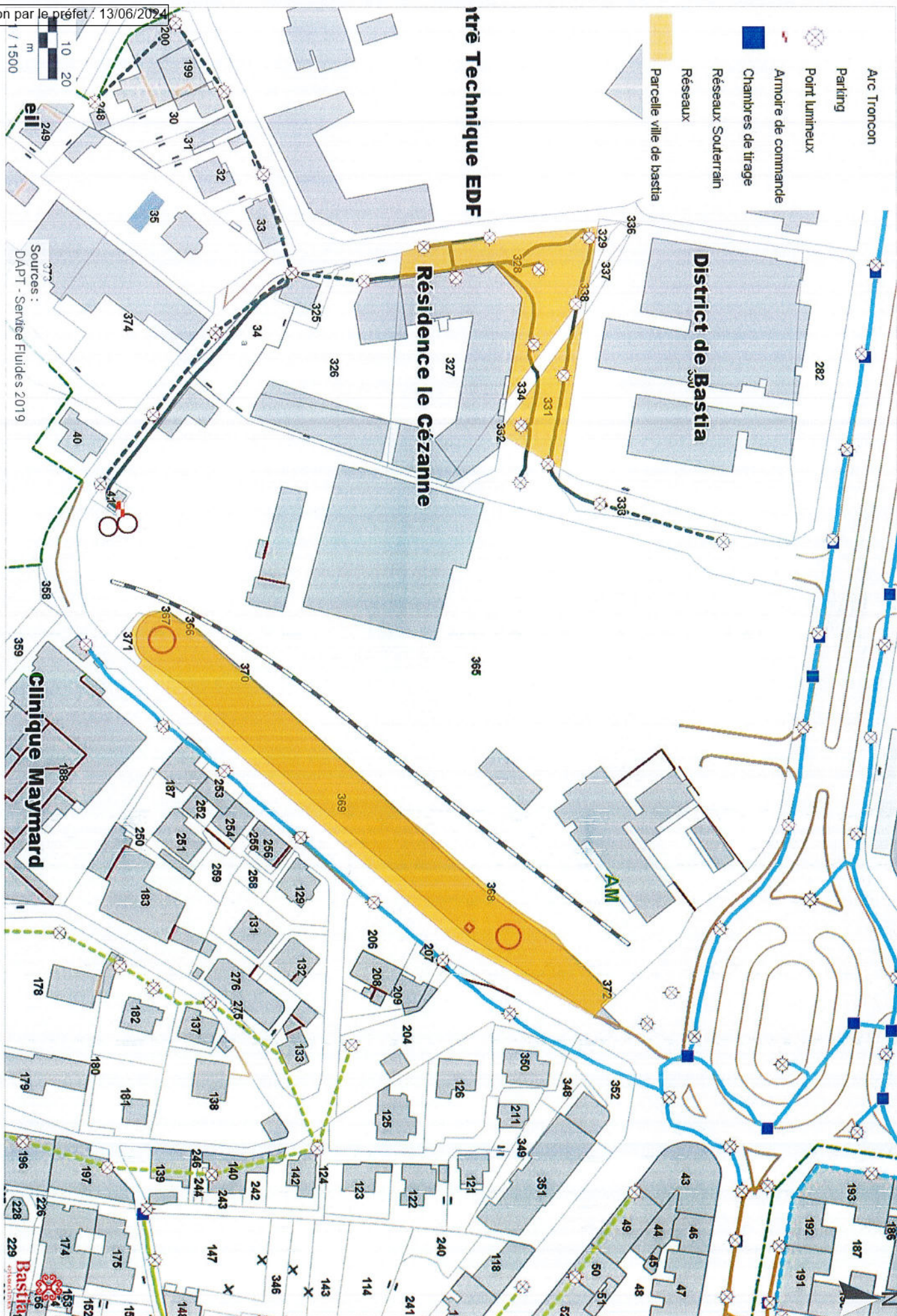
Courriel

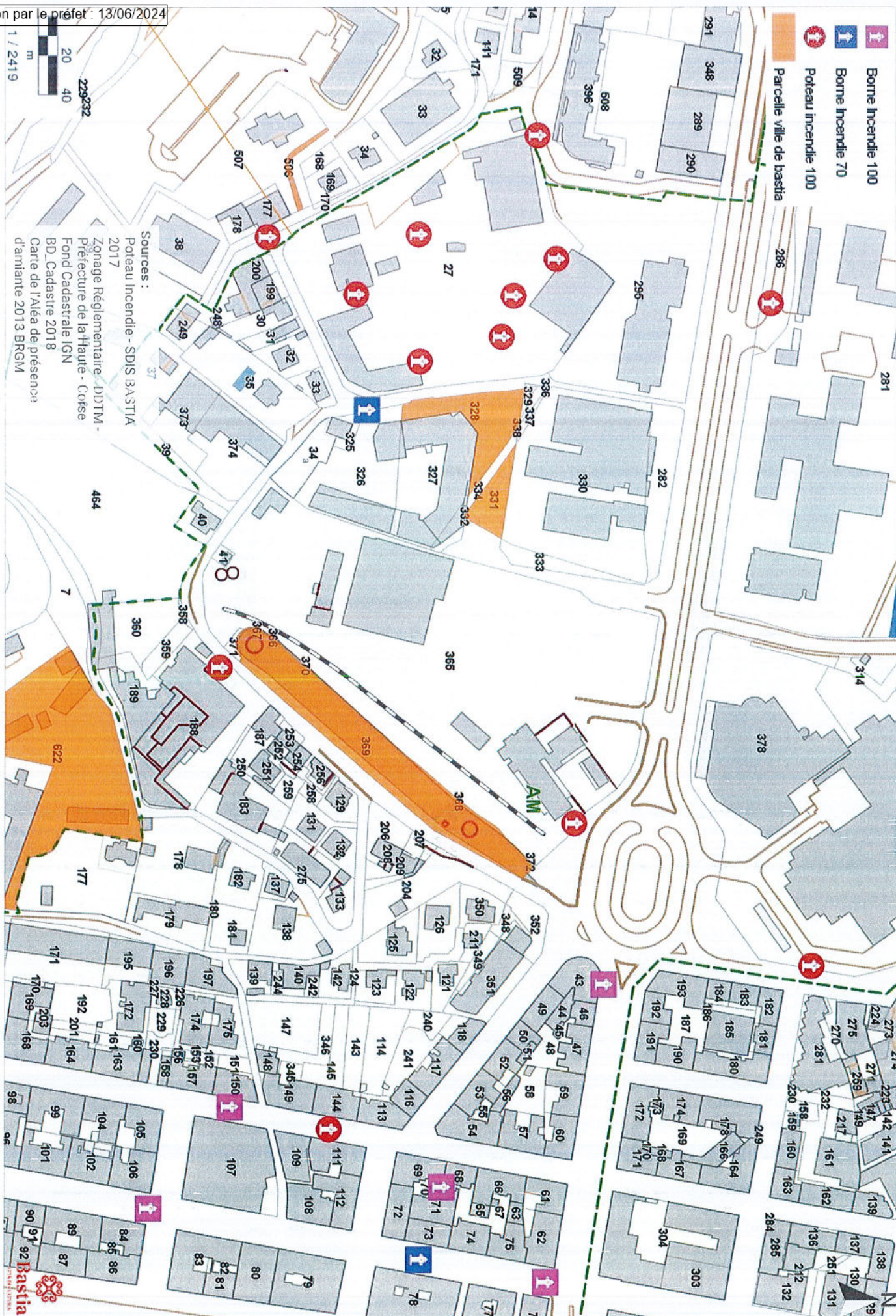
@pineau@bastia.corsica

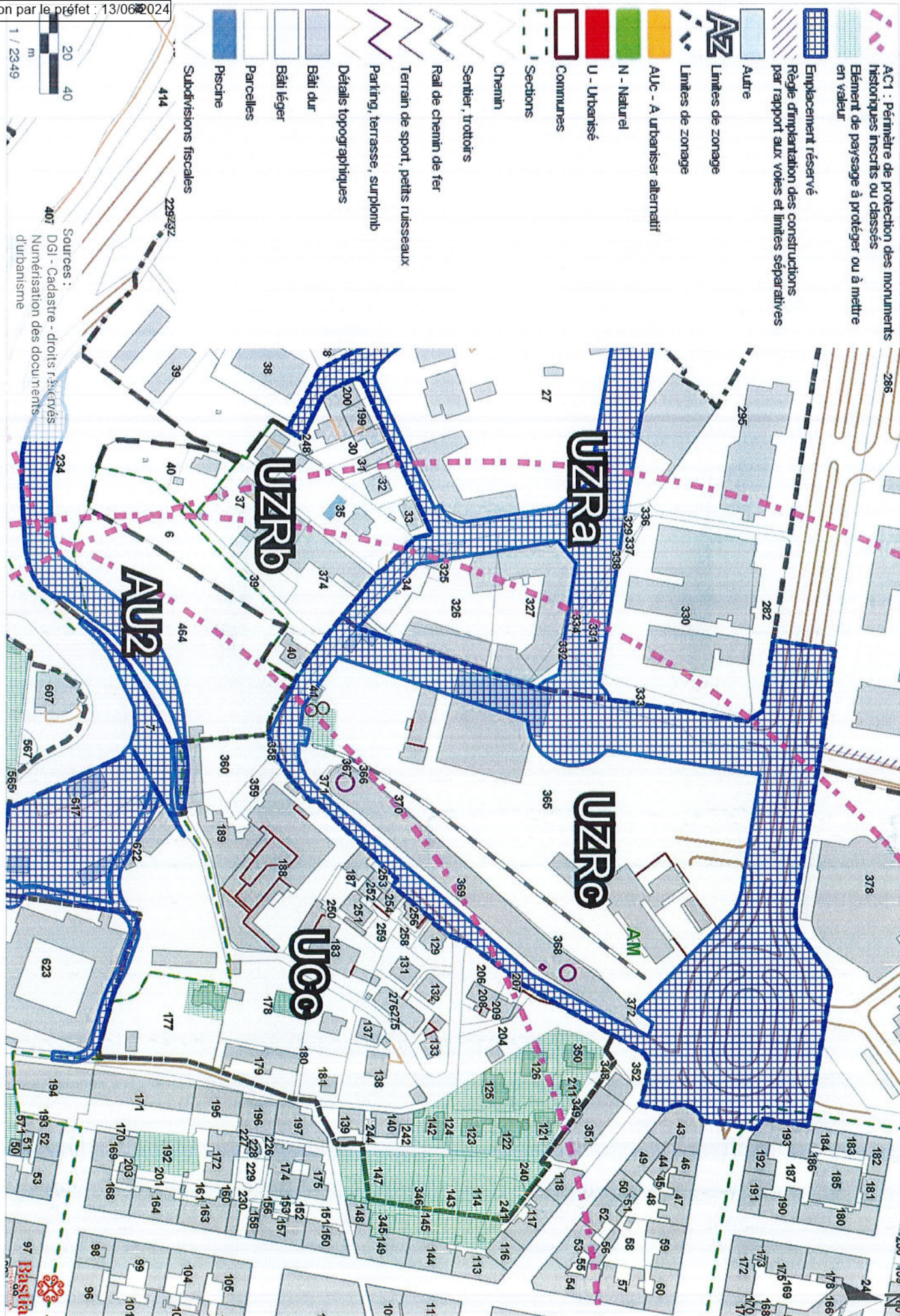
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

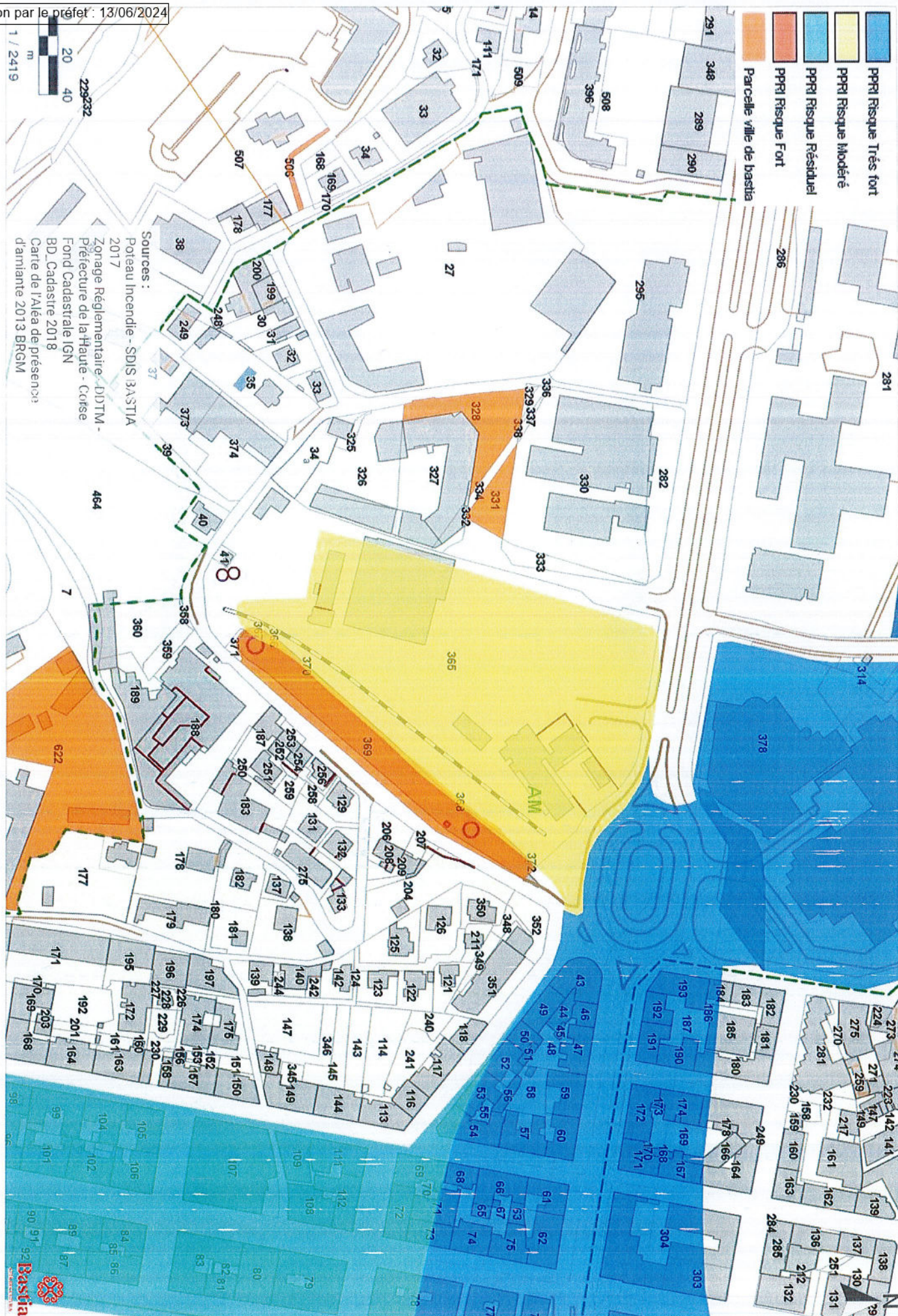
par le préfet : 13/06/2024











Cartographie de l'aléa amiante environnemental naturel en Haute-Corse
Localisation des échantillons prélevés et des sites visités



Légende

Formations quaternaires

- 6 - Formations superficielles indifférenciées
- 7 - Eboulis indifférenciés
- 22 - Alluvions fluviales indifférenciées

Domaine des schistes lustrés - Séries sédimentaires

- 156 - Schistes quartzux, schistes et calcaires, calcaires marmoréens, schistes et grès
- 161 - Quartzites (métaradiolaires pro parte), jaspes à radiolaires
- 179 - Schistes quartzux, schistes et calcaires, calcaires marmoréens

Domaine des schistes lustrés - Complexe ophiolitique

- 141 - Laves massives et brèches ophiolitiques
- 185 - Métabasales et métagabbros indifférenciés
- 188 - Métagabbros indifférenciés

Domaine des schistes lustrés - Ecaille du Pigno-Olivaccio

- 190 - Cipolins et quartzites
- 192 - Cipolins, calcschistes, gneiss albitiques
- 196 - Métagranites et métagabbros
- 570 - Métabasales et métagabbros indifférenciés

Domaine des schistes lustrés à ophiolite - Ensemble ultramafique

- 153 - Péridotites ± serpentinisées, serpentinites

Structures géologiques

- Contour géologique observé, visible
- Faïlle observée, visible, de cinématique non précisée
- Faïlle supposée, masquée, hypothétique, de cinématique non précisée

Limites administratives

- Limites communales et/ou cantonales

Communes

BARBAGGIO

BASTIA

FARINOLE

PATRIMONIO

SAN-MARTINO-DI-LOTA

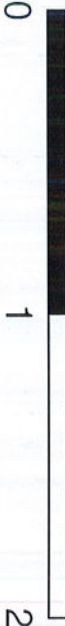
VILLE-DI-PIETRABUGNO

Cantons

BASTIA

SAN MARTINO DI LOTTA

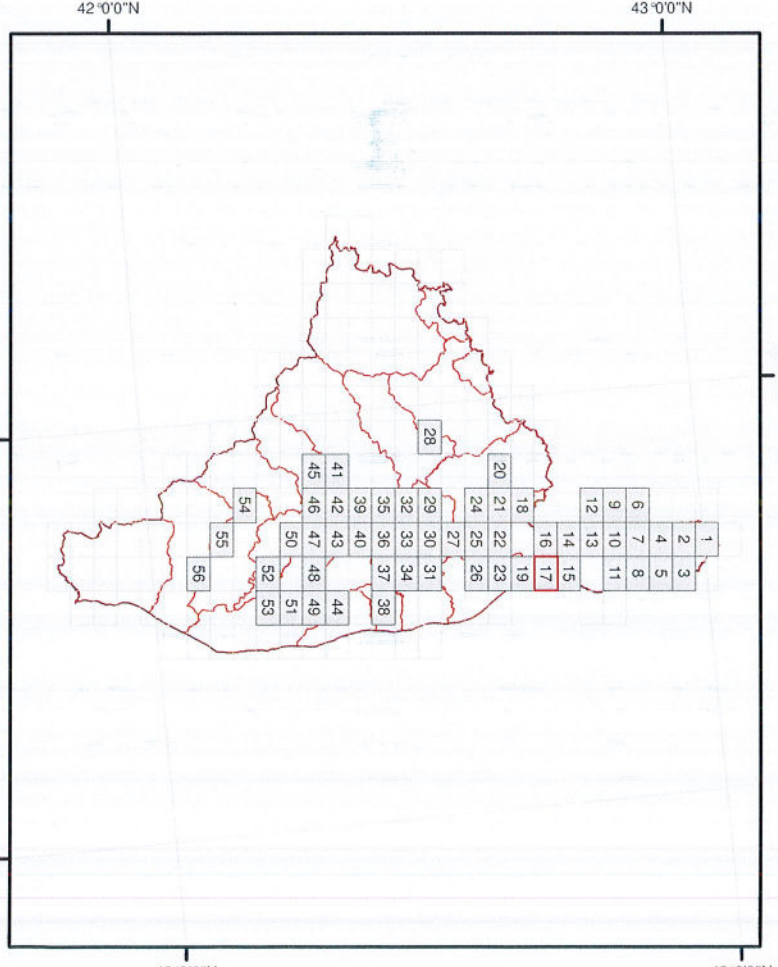
Kilomètres



Localisation des sites visités



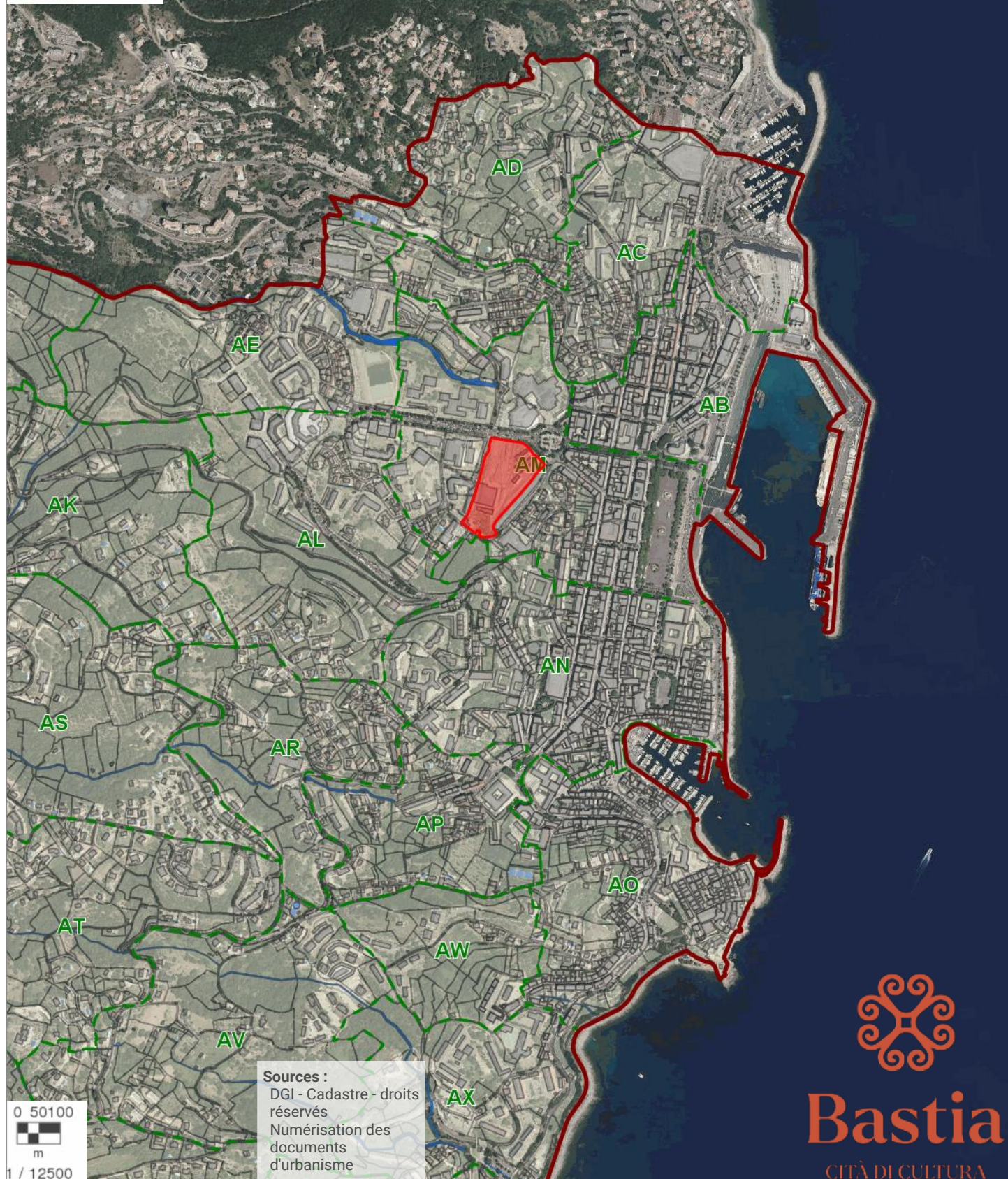
Echantillon(s) prélevé(s)



Accusé certifié exécutoire

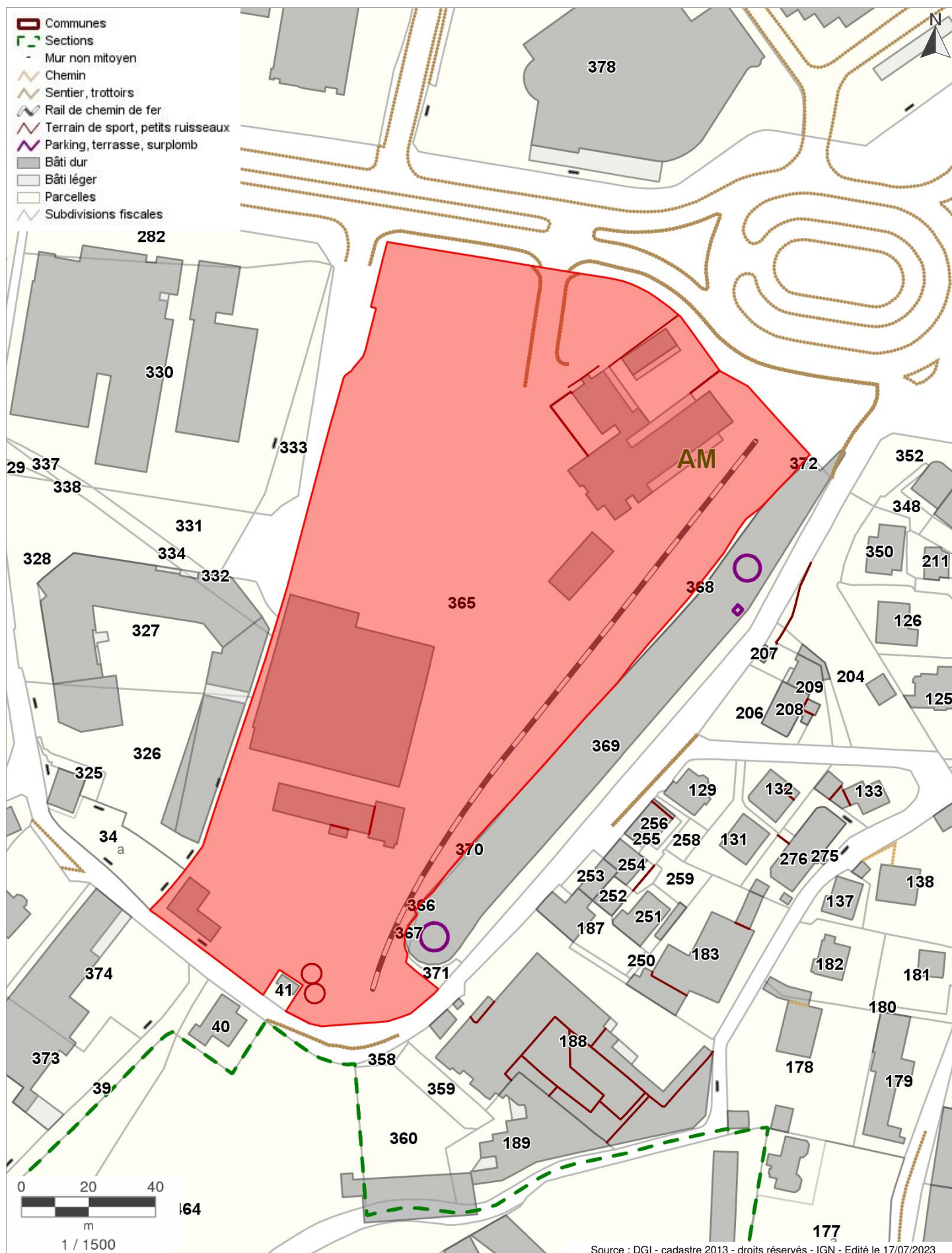
Réception par le préfet le 06/06/2024

-  Sections
-  Bâti dur
-  Bâti léger
-  Parcelles
-  Piscine
-  Etang, lac
-  Cours d'eau



Commune de BASTIA

Parcelle n°365, Section AM



Source : DGI - cadastre 2013 - droits réservés - IGN - Edité le 17/07/2023

- Cette mise à disposition, à titre informatif, ne se substitue en rien à la diffusion du document opposable de la responsabilité des communes.

- Ces informations ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs : seul le document papier est aujourd'hui opposable (document consultable en mairie).

- En outre, le concepteur ne garantit pas les représentations obtenues, spécialement lors de restitution à une échelle et/ou dans un système de projection des coordonnées non conformes à ceux utilisés pour la numérisation des données.

Accusé certifié exécutoire

 **BASTIA**
Réception par le préfet : 13/06/2024
Section : AM

Parcelle N° : 365
Superficie totale : 22766m²
Adresse : 1 AV JEAN ZUCCARELLI

Subdivision fiscale : 1
Est bâtie : oui
Bâtiments : 6 bâtiments durs, 4 bâtiments légers
Locaux : 9 locaux



 Informations de zonage

- ~227m² (soit 1 %) en UZR_a
- ~22538m² (soit 99 %) en UZR_c

 Servitudes, prescriptions et périmètres d'information

- DPU Renforcé
- Périmètre de protection des monuments historiques